

L'espace de l'institutionnalisation ludique

Le tournoi d'échecs comme lieu de négociation de la norme ludique

The place of play institutionalization: negotiating the norm of play in chess tournaments

Manouk Borzakian



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/gc/1304>

DOI : [10.4000/gc.1304](https://doi.org/10.4000/gc.1304)

ISSN : 2267-6759

Éditeur

L'Harmattan

Édition imprimée

Date de publication : 20 septembre 2012

Pagination : 25-43

ISBN : 978-2-336-00446-4

ISSN : 1165-0354

Référence électronique

Manouk Borzakian, « L'espace de l'institutionnalisation ludique », *Géographie et cultures* [En ligne], 82 | 2012, mis en ligne le 25 février 2013, consulté le 25 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/gc/1304> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/gc.1304>

Ce document a été généré automatiquement le 25 mars 2021.

L'espace de l'institutionnalisation ludique

Le tournoi d'échecs comme lieu de négociation de la norme ludique

The place of play institutionalization: negotiating the norm of play in chess tournaments

Manouk Borzakian

Introduction

- 1 La notion d'institutionnalisation est au cœur des travaux sur les sports, pour lesquels a été adopté le néologisme « sportification », qui décrit, dans le contexte de l'Angleterre du XVIII^e et surtout du XIX^e siècle, comment plusieurs pratiques ludosportives traditionnelles, aux règles variables dans l'espace et le temps, suivent parallèlement trois processus.
- 2 Premièrement, le degré de violence tolérée diminue de manière décisive, s'insérant en cela dans le processus plus large de civilisation des sociétés occidentales (Elias et Dunning, 1994). Deuxièmement, l'organisation de rencontres sportives s'autonomise par rapport au temps social et particulièrement religieux, au sens où la succession de manifestations correspond de plus en plus à une temporalité relativement autonome, déroulant un calendrier d'épreuves hiérarchisées (Vigarello, 2009) – au contraire, par exemple, des épreuves antiques organisées à Olympie, où la compétition est avant tout un acte religieux (Guttmann, 2006, p. 39-48). Plus largement, le sport s'autonomise et accède au statut de « réalité spécifique irréductible à toute autre », se dotant en particulier d'un « corps de spécialistes » distinct des pratiquants (Bourdieu, 2002, p. 174-175), notamment d'une bureaucratie (Guttmann, 2006, p. 38-39). Ce qui doit être relié au troisième point, le plus important : des règles écrites et bientôt investies d'une vocation universelle se substituent aux traditions locales et régionales, nécessitant la création d'organisations nationales et internationales, garantes de l'élaboration et du respect desdites règles (Elias et Dunning, 1994 ; Guttmann, 2006). Ces règles permettent

l'organisation régulière de compétitions entre joueurs ou équipes issus de régions ou pays divers, désormais en mesure de s'affronter suivant un certain nombre de modalités identiques et connues de tous.

- 3 Le sport se définit par cette institutionnalisation mais également, en amont, par sa pertinence motrice (Parlebas, 2005) : le football, pratique institutionnalisée et universelle, repose sur la motricité, au même titre que saute-moutons ou la balle au prisonnier. Cela n'empêche pas que, parallèlement, parmi les « jeux conventionnels » (Vernes, 1967), catégorie qui englobe échecs, petits chevaux et mots croisés, caractérisés par leur « pertinence combinatoire » (Parlebas, 2005), plusieurs jeux ont également suivi ce processus d'institutionnalisation. Dès le XIX^e siècle, des jeux comme le whist, puis le bridge, ont progressivement vu leurs règles s'uniformiser et se fixer sous l'impulsion des *clubs* de *gentlemen* anglais (Parlett, 1991, p. 215-222). Les échecs ont suivi la même voie, aboutissant à la création en 1924 d'une fédération internationale, la FIDE.
- 4 De fait, on retrouve pour ce jeu un même mouvement de normalisation des pratiques que pour les sports. Les règlements internationaux, entre autres choses, traitent de manière extrêmement détaillée de la taille des échiquiers, des pièces et des tables ou encore de la hauteur des sièges, de la tenue vestimentaire des joueurs et de leur communication verbale.
- 5 Si cette réalité des « jeux institutionnels »¹ (Borzakian, 2012) constitue un premier point aveugle des travaux sur l'institutionnalisation, un autre mérite l'attention. Pierre Parlebas (1995) désigne cette institutionnalisation comme une « mise en ordre » des pratiques et précise que celle-ci touche non seulement le temps ludique, les instruments utilisés et les rapports entre les protagonistes, mais aussi l'espace ludique. Or les travaux sociologiques et historiques sur le sport accordent aux trois premiers objets – et particulièrement le temps – une place de choix mais, témoins en cela de la « primauté des considérations temporelles sur les considérations spatiales dans la plupart des recherches contemporaines en sciences sociales » (Gay, 1997, p. 328), tendent largement à ignorer la dimension spatiale.
- 6 D'où la question de savoir si la géographie du sport s'est emparée de cette thématique en grande partie délaissée par les autres sciences sociales. En un sens, oui, en explorant deux pistes. La première concerne l'engouement croissant pour des pratiques proches du sport mais émancipées de toute tutelle fédérale, qu'il s'agisse de « sports de rue » ou de « sports de plein air et de grande nature » (Augustin, 2002). De telles pratiques impliquent une diversité des supports spatiaux – plage, montagne, parcs urbains – en contradiction avec le caractère normé des stades et autres gymnases. Elles tendent à exprimer un rejet de cadres institutionnels qui seraient perçus comme trop contraignants. Une seconde piste, proche de celle que je propose d'explorer dans cet article, interroge « de manière plus conceptuelle » les caractéristiques des lieux de pratique, « à l'échelle des individus » (Vigneau, 2008). L'objectif est alors d'élaborer une classification entre les sports en fonction des « caractéristiques spatiales des espaces de pratique », en particulier à travers les déplacements des sportifs : sont ainsi opposés la ligne – sports de course –, le cercle – sports de combats – et le rectangle – sports de ballons et de balles (*ibid.*).
- 7 Cependant, il est possible que ces tentatives manquent en partie leur cible. La première, en opposant caricaturalement deux types de pratiques, laisse de côté la question du caractère spatial de l'institutionnalisation, réduite à l'application d'un certain nombre

de contraintes sur les pratiques. La seconde, en demeurant au niveau de la classification – dont l'objectif, louable mais sans doute réducteur, est d'identifier des facteurs capables d'expliquer les choix opérés par les acteurs au sein de l'offre des pratiques sportives – laisse de côté les points communs entre ces différents types d'espaces. L'une et l'autre omettent d'interroger véritablement la nature et les caractéristiques communes à tous ces espaces ludiques, de même que leur perception et leur appropriation par les pratiquants, autant d'éléments pourtant susceptibles d'éclairer et préciser ce que recouvre la notion d'institutionnalisation ludique.

- 8 En somme, il reste entièrement à traiter la question de la « production » des espaces ludiques institutionnels. Je pars donc de l'hypothèse qu'on peut considérer l'institutionnalisation comme une forme d'idéologie ludique, qui génère des espaces spécifiques dans lesquels elle s'inscrit, comme toute idéologie (Lefebvre, 2000, p. 55). Cette hypothèse s'appuie notamment sur une des premières constatations d'une enquête sur l'organisation spatiale des tournois d'échecs, dont les résultats constituent l'essentiel de cet article : parmi les tournois étudiés et les joueurs interrogés, les points communs l'emportent largement sur les différences, laissant supposer l'existence d'un large consensus ou, du moins, d'une contestation faible et/ou inaudible. La question est dès lors d'identifier ce que peuvent nous apprendre sur le processus d'institutionnalisation les caractéristiques de ces espaces, de quelles « consignes » et « prescriptions multiples » ils sont chargés et comment les joueurs les perçoivent et les vivent. Autrement dit, il s'agit de montrer si et en quoi ces espaces sont à la fois « résultat et raison » (*ibid.*, p. 167) de l'institutionnalisation.
- 9 Ce qui implique aussi d'établir en quoi l'institutionnalisation génère, notamment par l'intermédiaire de configurations spatiales spécifiques, un certain nombre de normes, soit de « modèles de conduite qui orientent le comportement des hommes en société » et dont la violation provoque la désapprobation du groupe et éventuellement des sanctions (Étienne *et alii*, 2004, p. 297).
- 10 Après avoir rapidement précisé quelques points sur le fonctionnement du tournoi d'échecs et sur la manière dont a été menée l'enquête, on verra comment les joueurs les plus faibles, tant par leur discours que par leur comportement, justifient la violence symbolique dont ils sont l'objet du fait de la hiérarchie matérialisée par l'organisation spatiale des tournois ; enfin j'examinerai dans quelle mesure les joueurs plus expérimentés sont capables de porter un regard plus critique sur cette organisation et de s'en abstraire en partie.

Le tournoi d'échecs : une enquête sur l'échelle des interactions ludiques

Le tournoi, échelle de l'application des normes ludiques

- 11 Dans son travail sur le sport comme « mise en limites de l'activité sportive », Jean-Christophe Gay (1997) a ouvert une piste importante. Plutôt que de se contenter d'identifier les nombreuses limites présentes sur tout terrain de sport, illustration de la tendance tomogène des sociétés occidentales, Gay a montré notamment que la rationalisation des lieux sportifs dépassait le strict cadre ludique, les limites matérielles et idéelles foisonnant en effet aussi à la périphérie de l'espace de jeu – le terrain dans le cas d'un sport de balles ou de raquettes, l'échiquier dans le cas qui nous intéresse.

- 12 Cette remarque met en évidence un point essentiel : le processus d'institutionnalisation intègre des éléments qui ne sont pas directement liés au jeu concerné mais à un ensemble de comportements et d'objets qui entourent sa pratique dans un cadre fédéral. C'est à cette échelle que, plutôt qu'une simple opposition entre pratiques institutionnalisées et refus de la tutelle fédérale, se jouent les rapports entre les joueurs et la norme, dans le cadre même de l'institution. Car s'il est vrai que le rôle des fédérations est de « régler les conduites [...] des pratiquants sur un mode hyper normatif et centralisé » (Bordes, 2009), autrement dit de définir des pratiques légitimes par l'intermédiaire d'une réglementation « devenue les Tables de la loi » (Parlebas, 1995), voilà néanmoins qui ne dit rien sur l'attitude des joueurs face à ces normes ni la manière dont ils les intériorisent. Voilà qui ne dit rien non plus sur le contenu ni la signification de ces normes. En cela, le tournoi d'échecs apparaît comme un terrain susceptible d'apporter des réponses aux interrogations présentées dans l'introduction.

Le tournoi « open », lieu de construction de la culture échiquéenne

- 13 Un tournoi d'échecs « open » rassemble entre quelques dizaines et plusieurs centaines de joueurs affiliés à la Fédération internationale des échecs (FIDE) via leur fédération nationale. Chaque participant dispute la totalité des « rondes » programmées, le plus souvent sept ou neuf : plutôt que d'être éliminé, il sera apparié, en cas de défaite lors de sa première partie, contre un adversaire ayant également perdu, puis contre des joueurs possédant le même score que lui². Les arbitres, aidés de logiciels informatiques, appariant les joueurs à chaque ronde en fonction de leur niveau et de leurs résultats précédents, tandis les tables, numérotées, permettent à ces mêmes joueurs de trouver leur adversaire. Point crucial de ce « système suisse » régissant les tournois open, ces numéros instaurent une hiérarchie dans l'organisation spatiale du tournoi, les joueurs totalisant le plus de points étant appariés aux premières tables.
- 14 L'enquête présentée ici a porté sur des tournois de niveaux variés, organisés en France. Les trois championnats de Paris « open » – juillet 2008, 2009 et 2010 – sont à la fois les plus prestigieux – par la présence de joueurs professionnels dans la catégorie supérieure – et les plus importants numériquement – avec plus de cinq cents joueurs. Ce tournoi annuel présente la particularité d'être divisé en quatre épreuves, ouvertes aux participants en fonction de leur niveau.
- 15 Dans les compétitions homologuées par les fédérations, autrement dit comptabilisées pour le classement « Elo »³, qui détermine le niveau de chaque joueur, les parties durent plusieurs heures. Ces tournois s'étalent donc au minimum sur un weekend et le plus souvent une semaine entière. Leur durée et leur intensité en font « un moment [mais aussi un lieu] privilégié de la construction de la culture échiquéenne » (Wendling, 2002, p. 83) et, partant, un terrain d'étude riche pour comprendre comment se forge, dans le cadre institutionnel, cette culture – ici entendue comme ensemble de comportements et représentations générateurs de sentiment d'appartenance à un groupe.

Principes de l'enquête

- 16 L'étude du rapport des joueurs à l'espace ludique s'est faite suivant trois modalités. Premièrement, l'observation participante – qui fut, au moins au départ, plutôt une

« participation observante »⁴ – menée en amont dans d'autres tournois, a été une étape indispensable pour m'imprégner des subtilités de l'organisation de telles compétitions et des sociabilités particulières dont elles sont le théâtre.

- 17 L'observation directe, portant sur les trois tournois cités plus haut et une série de tournois franciliens réunissant majoritairement des joueurs amateurs, a permis un effort de distanciation par rapport à cette pratique personnelle et, grâce à l'observation des allées et venues des participants – du fait de la longueur des parties, les joueurs sont autorisés à quitter leur chaise après avoir effectué leur coup – a servi de support à la troisième étape.
- 18 Celle-ci, la plus importante, a consisté en une série de vingt-six entretiens compréhensifs menés auprès de licenciés franciliens, précédés du commentaire par chaque enquêté d'une carte mentale réalisée simultanément et censée représenter un tournoi open type. Ces entretiens ont porté sur l'organisation spatiale des tournois, avec un accent mis sur deux points. Le premier, assez large, concerne la perception de leurs propres déplacements par les joueurs et, partant, de leur rapport à la position qu'ils occupent et des limites matérielles et idéelles qu'ils perçoivent. Le second, plus spécifique, concerne une pratique non systématique mais assez répandue, qui consiste à isoler de diverses manières les premières tables d'un tournoi, le cas-limite – mais fréquent – étant un cordon relié par des piquets ou une estrade, réservant l'accès aux quelques mètres carrés entourant une table ou un groupe de tables aux seuls joueurs qui y sont appariés ainsi qu'aux arbitres.

Les joueurs face à la norme : intériorisation, contestation et négociation

Espace ludique et violence symbolique

- 19 Avant d'entrer en détails dans les résultats de ces entretiens, il faut commencer par rappeler un point-clé. Le classement Elo des joueurs d'échecs crée une hiérarchie particulièrement prégnante, qui détermine en grande partie les relations entre joueurs, et ce de manière bien plus visible que d'autres critères tels que l'âge ou l'origine sociale. En somme le classement « fonde une organisation sociale » (Bernard, 2005, p. 157), ce d'autant plus qu'il s'accompagne de l'attribution à vie de titres – maître international (MI) et grand-maître international (GMI)⁵ – qui transforment de fait l'élite sportive en classe (Wendling, 2002, p. 71). L'un des enquêtés, joueur de bon niveau et expérimenté, fait d'ailleurs explicitement de cette hiérarchie sportive le fondement de toute relation entre joueurs :

« [...] toutes les relations sont hiérarchisées, elles sont biaisées. Même si t'es amis avec un plus fort, y aura toujours une espèce de... de distance, de mépris. [...] Après, faut pas dire : c'est bien, c'est pas bien ; c'est les données, c'est à toi de reconnaître dans quoi tu mets les pieds. »

- 20 Plus largement, il découle à la fois de l'observation des tournois et des entretiens que la mise à distance métaphorique, liée au niveau des joueurs et à leurs résultats sportifs, constitue un thème central, indépendamment des questions de l'enquêteur. À quoi s'ajoute une autre constatation fondamentale : cet écart entre les joueurs se double, dans le cadre spécifique du tournoi, d'une mise à distance au sens propre, matérielle et

idéelle, liée en premier lieu à la numérotation des tables qu'implique le système suisse décrit plus haut.

- 21 Le tournoi d'échecs, en ce sens, est le lieu d'une violence symbolique se manifestant dans et par l'espace, celui-ci servant de support à cette violence et, dans le même temps, participant à sa reproduction. Deux arguments justifient l'emploi du terme violence, même symbolique, autrement dit « douce, invisible, méconnue comme telle » (Bourdieu, 1976, p. 128). Premièrement, si tous les enquêtés n'expriment pas leur souffrance de manière explicite – et il faut sans aucun doute admettre que certains, minoritaires, n'ont effectivement pas de souffrance à exprimer –, l'essentiel des plus faibles joueurs interrogés mobilisent un vocabulaire sans équivoque à propos de leur relégation dans les dernières tables des tournois auxquels ils participent. Ainsi de l'un d'entre eux qui, interrogé sur l'éventuel désagrément lié au fait d'être apparié dans les dernières tables, répond par une image évocatrice :
- « Ah ! C'est très désagréable ! Les dernières tables, c'est... c'est la galère, avec l'image de la galère dans... dans les bateaux anciens, ouais. Et psychologiquement, on est très, très bas. »
- 22 Lorsque cette mise à distance se traduit par le fait de jouer dans une autre salle, le sentiment d'exclusion s'en trouve accentué d'autant : une jeune joueuse décrit le souvenir d'une telle expérience comme « *abominable* », une autre comme « vraiment hyper désagréable », expliquant : « ça me renvoie à mon niveau de merde ».
- 23 De leur côté, plusieurs des plus forts joueurs interrogés, à qui il n'arrive de fréquenter les dernières tables que très rarement, lorsqu'ils sont engagés dans des tournois de haut, voire très haut niveau, confirment cette image négative par un discours souvent méprisant, dans lequel on peut aussi parfois percevoir une pointe d'effarement liée au fait de se mettre à la place des joueurs ainsi désignés. Le terme « poulailler » peut désigner une salle réunissant les dernières tables d'un tournoi ou encore le tournoi le plus faible d'un événement divisé en plusieurs catégories. Un maître international, se souvenant d'un tournoi de haut niveau qui ne lui avait pas réussi, choisit une autre métaphore :
- « C'était la fosse, quoi, j'avais l'impression de jouer dans une fosse aux lions. Y avait pas de... j'avais l'impression d'être avec la plèbe, tu vois. »
- 24 L'utilisation du mot plèbe permet de souligner un autre point. Dans le discours des joueurs, la séparation proprement spatiale s'accompagne d'une division de la population des joueurs qui mobilise un vocabulaire relevant le plus souvent d'une analogie de type social : les enquêtés parlent du « vulgus », des « gens normaux », des « joueurs lambda » ou encore de « la masse », par opposition aux « pros », à « la crème », aux « gens un peu intouchables » ou plus simplement aux « titrés ».

Intériorisation, justification et réification des hiérarchies

- 25 Cette analogie sociale est révélatrice car elle émane non exclusivement mais essentiellement des joueurs les plus faibles et les moins expérimentés. C'est dans le discours de ces derniers qu'apparaît de manière la plus manifeste l'un des principaux phénomènes identifiés durant cette enquête, qui se décline suivant deux attitudes complémentaires : d'une part, l'ordre socio-spatial décrit ci-dessus est largement intériorisé par les pratiquants qui en subissent la violence et, d'autre part, ces derniers,

lorsqu'on les interroge à ce propos – voire sans que cela soit nécessaire – le défendent en s'appuyant sur des justifications très élaborées⁶.

- 26 En particulier, sont révélateurs les arguments avancés à propos de la pertinence d'isoler les premières tables du reste. Il faut commencer par souligner que beaucoup ont spontanément évoqué cette possibilité lors de la réalisation de leur carte mentale – dont on peut raisonnablement faire l'hypothèse qu'elle représente, plutôt qu'un tournoi-type comme le stipulait l'énoncé, un tournoi idéal, rêvé par l'enquêté. Le joueur le plus loquace sur le sujet décrit ainsi l'espace qu'il vient de dessiner :
- « Là, on copie l'organisation habituelle, sauf qu'on a des fauteuils beaucoup plus confortables, on a des échiquiers en bois, des pièces qui ont nécessairement un poids nickel... Bref, on est chez les pros, et donc on a un copié-collé de la forme, avec un supplément de gamme. Mais c'est un endroit interdit. Ça me paraît important de dire que c'est inaccessible au commun. »
- 27 Le même parle plus loin de « *zone sacrée* » et de « *saint des saints* » et, parallèlement, énumère une série de justifications à ce traitement de faveur réservé aux joueurs en tête du tournoi, reprises par plusieurs autres enquêtés. Premièrement, les joueurs sont des professionnels – ce qui, en réalité, est loin de toujours être le cas – et ont par conséquent besoin de conditions optimales pour donner le meilleur d'eux-mêmes. En somme, il s'agit de les protéger de l'incapacité supposée des joueurs/spectateurs⁷ à se comporter convenablement lorsqu'ils les observent. Autrement dit, précise une autre joueuse, « c'est important pour que ça se passe comme il faut. Sinon, c'est comme si on ne mettait pas de feux rouges dans les rues ».
- 28 Deuxièmement, le cordon ou, le cas échéant, l'estrade séparant les premières tables, donnent une majesté mais aussi une forme de visibilité aux leaders du tournoi : il s'agit de les mettre en valeur aux yeux des autres participants, qui sont simultanément des spectateurs avertis et, en l'occurrence, déférents. De la sorte, « non seulement les échiquiers 1 à 5 sont majestueux par essence mais ils vont l'être physiquement parce qu'on va les surélever ou les protéger ».
- 29 Enfin, les meilleures conditions de jeu des premières tables et/ou leur mise en valeur sont parées d'un rôle positif : elles motivent les joueurs. Elles sont « la queue du mickey », « la carotte », leur existence « donne envie de progresser », elles deviennent « un objectif ». Il est indéniable que le fait de progresser rapprochera les joueurs concernés des premières tables, voire permettra aux plus persévérants de jouer dans des parties du tournoi présentant déjà quelques différences « architecturales »⁸ avec le reste mais il faut souligner que la réalité demeure, pour la quasi-totalité de ces joueurs de deuxième, troisième ou quatrième catégorie, qu'ils n'occuperont jamais l'une des premières tables, ce qui rend cette notion d'objectif parfaitement illusoire⁹.

Rapport à la norme et capital spatial

- 30 Sans entrer plus en détails dans la description de ce processus de justification, de réification de l'ordre lié à l'organisation spatiale du tournoi, on constate qu'il est possible d'identifier une catégorie de joueurs engagés depuis quelques mois ou années dans la pratique institutionnalisée des échecs, qui justifie l'ordre établi avec force arguments, faisant de l'arbitraire¹⁰ une nécessité. Cette argumentation se manifeste au sein de propos répétitifs, parsemés de contradictions et de descriptions approximatives d'un espace mal déterminé, aboutissant à un paradoxe : l'intériorisation des normes est

d'autant plus grande que celles-ci sont mal connues. Certains vont jusqu'à inventer des règles ou, plus fréquemment, évoquer des normes et coutumes mal définies et dont l'existence n'est pas confirmée par les autres joueurs, comme constitutives de règlements écrits universels.

Déconstruction ou justification de l'ordre établi : vraie et fausse distance

- 31 C'est sans doute là que se joue la principale différence avec un autre groupe de joueurs, majoritairement plus forts et/ou plus expérimentés, qui porte sur l'organisation des tournois un regard à la fois plus précis et synthétique et plus critique. Cette critique s'exprime de deux manières différentes selon les enquêtés, qui peuvent là encore être divisés en fonction de leur niveau et de leur plus ou moins grande expérience.
- 32 Les premiers, les plus faibles, perçoivent l'injustice du traitement qui leur est réservé et la contestent explicitement, exprimant une certaine perplexité quant aux arguments qui la fondent. Ainsi d'une joueuse qui, lors de la réalisation de sa carte mentale, commence par évoquer les dernières tables du tournoi, souvent proches de la porte de sortie ainsi que de la buvette, autrement dit des endroits les plus bruyants de la salle de jeu, et explique ironiquement :
- « Parce que tu vois, les faibles joueurs, non seulement ils savent pas jouer, mais en plus ils sont pas dérangés par le bruit. »
- 33 Toutefois, les arguments de ces joueurs continuent, comme pour les précédents, à souffrir de contradictions, d'hésitations. De fait, la contestation tend à rester en surface, portant sur des points précis liés à l'expérience, plus qu'à une remise en cause du fonctionnement d'ensemble. De plus, il arrive que le même enquêté, après avoir mis en avant l'arbitraire d'un point précis, lui trouve quelques minutes plus tard une justification. Enfin, la résignation l'emporte le plus souvent, sous la forme d'un discours fataliste, qui est une autre manière de considérer l'arbitraire comme inévitable.
- 34 On note au passage que les joueuses, volontairement surreprésentées parmi les enquêtés – près d'un tiers, alors qu'on compte moins d'un dixième de femmes parmi les licenciés adultes – viennent majoritairement se loger dans cette catégorie de contestataires résignés, y compris dans le cas de joueuses de première catégorie. Il semble qu'on puisse raisonnablement voir dans cette attitude la conséquence d'une double violence subie : à la question du niveau vient s'ajouter celle du machisme, très répandu parmi les joueurs d'échecs¹¹.
- 35 L'autre groupe critique, au contraire, déploie un argumentaire dont l'objet est de dénoncer en déconstruisant, en soulignant l'arbitraire de l'organisation spatiale dans son ensemble. C'est un discours savant, très précis, dans lequel les mêmes formules et arguments reviennent d'un joueur à l'autre. Pour l'un d'entre eux, en particulier, ce n'est pas l'écart de niveau qui justifie l'existence d'un cordon isolant les premières tables, c'est au contraire cette séparation qui a pour but de rappeler à tous l'écart de niveau entre participants. Ironie et distance sont ici les maîtres mots.
- 36 Au-delà de la critique, l'aspect le plus intéressant du discours développé par ce groupe de joueurs tient à la dissociation qu'ils opèrent entre le jeu d'échecs et les conditions de sa pratique en tournoi. Ici, on a en filigrane une critique qui va plus en profondeur, par la mise en cause de ce que l'institutionnalisation érige en pratique légitime. Plutôt que

leur résultat dans les tournois, ce qui intéresse en priorité ces joueurs ne dépasse pas l'échelle de l'échiquier : jouer une belle partie, progresser, apprendre, éprouver du plaisir par le jeu, indépendamment – dans la mesure du possible – du cadre contraignant du tournoi et de l'idéologie qu'il sous-tend, perçue comme élitiste et injustifiée.

- 37 Il faut préciser qu'on retrouve des similitudes avec cette description précise, synthétique et largement critique dans le discours assez homogène tenu par les arbitres, dont le rôle principal consiste à veiller « à ce que tout se passe bien », c'est-à-dire à ce que chacun respecte les règles de comportement – bien plus que les règles du jeu, qui sont connues des joueurs et pour lesquelles les interventions des arbitres sont très rares¹². Toutefois, si les arbitres se posent majoritairement en tenants d'une connaissance précise du déroulement des tournois, capables de poser dessus un regard distancié car soi-disant désintéressé, les choses ne sont en réalité pas si simples. Au sein d'un discours aux accents paternalistes – « j'essaie d'éduquer les joueurs, en tout cas les jeunes, parce que les vieux c'est pas la peine » – et débonnaire – « qu'est-ce que tu veux, c'est le joueur d'échecs, il est comme ça, on peut pas le changer » – on décèle aisément une large adhésion à l'ordre établi et à ce qui permet son maintien.
- 38 On peut notamment souligner l'abondance d'aphorismes et de formules toutes faites, comme la seconde ci-dessus, dans laquelle on notera l'emploi du singulier « *le joueur* ». Ici, la synthèse devient simplification, la réalité se pose comme une évidence, l'espace du tournoi est certes connu et bien connu, mais les explications ne remontent pas au-delà d'une forme de fonctionnalisme simple. En somme, la maxime sert ici un double objectif : d'une part, « enfouir les traces » (Barthes, 1957, p. 229) de la production de l'espace du tournoi et, d'autre part, asseoir la position de l'arbitre, connaisseur et garant des modalités de fonctionnement de la pratique légitime du jeu d'échecs¹³.

Niveau de jeu et capital spatial

- 39 Dernier point saillant de cette enquête, les déplacements des joueurs dans la salle de tournoi ainsi que ce qu'ils en disent peuvent aisément être reliés à la fois à leur niveau et au contenu des argumentaires développés ci-avant, traduisant une forme de capital spatial.
- 40 Ce capital s'exprime tout d'abord en termes de mise en valeur de soi, en lien avec les éléments évoqués à propos des joueurs les plus faibles. À la déférence des débutants répond le désir de se mettre en valeur aux yeux de l'assistance de la part de joueurs titrés se félicitant de toute mesure allant dans ce sens, récompensant ainsi leurs efforts : leur présence récurrente et prolongée dans des lieux ostensiblement hors du commun constitue un « patrimoine spatial » (Lévy, 2003) aux vertus distinctives. Si un tel sentiment est entièrement absent du discours de plusieurs forts joueurs interrogés – que l'on retrouve plutôt dans la catégorie des critiques lucides décrits plus tôt – il est en revanche au cœur de la pratique de certains autres. Ainsi d'un maître international qui se remémore une partie disputée quelques mois avant contre l'un des meilleurs joueurs français :
- « Mes plus grands kiffes, mon plus grand kiffe, c'est une partie sur l'estrade, à Béthune, et cinquante joueurs qui regardent, quoi. Quand je fais les cent pas autour [de la table], je suis bien, je bande, je suis bien. Moi, c'est mon kiffe, je joue pour ça. Quasi que pour ça. »

- 41 Plus important, ce capital spatial se traduit également en termes de capacité à se déplacer et, encore une fois, à s'abstraire des règles : c'est ici la « compétence spatiale » (*ibid.*) des acteurs les plus expérimentés qui est en jeu. L'observation directe a ainsi permis d'identifier un certain nombre de transgressions que se permettent de forts joueurs. Un cas exemplaire concerne ceux qui, bien que n'étant pas appariés parmi les tables isolées par un cordon, n'hésitent pas à le franchir parce qu'ils y ont été appariés lors d'une ou plusieurs des rondes précédentes : on retrouve l'idée que l'élite tend à se constituer spontanément en classe, octroyant ainsi à ses membres certaines prérogatives – remises en cause, il est vrai, par les arbitres, qui ne sont toutefois pas toujours en mesure de repérer les atteintes au règlement, et ce d'autant moins que, de fait, les joueurs qu'il faudrait exclure du périmètre des premières tables en sont des habitués, ce qui participe précisément à les constituer en classe¹⁴.
- 42 Au contraire, déférence et respect des règles s'accompagnent chez les joueurs plus faibles d'une difficulté à se déplacer, d'une hésitation à aller déambuler parmi les premières tables – quand celles-ci ne sont pas matériellement inaccessibles. Une joueuse explique ainsi qu'à ses débuts, elle ne se permettait de visiter les premières tables d'un tournoi que subrepticement, sans s'arrêter trop longtemps de peur de se faire remarquer. Un autre décrit la manière dont son attitude change lorsqu'il s'approche des premières tables, la peur de faire du bruit, de déranger allant croissant. On notera que, si l'observation directe confirme très largement cette ambiguïté de la perception des premières tables par les joueurs de troisième catégorie et plus, attirantes parce que peuplées de joueurs admirés mais intimidantes et par conséquent approchées avec circonspection, les déclarations s'enferment en revanche souvent dans le déni – « je vais où je veux » – aboutissant parfois à de belles contradictions, comme ce joueur qui résume involontairement toute la difficulté de la situation : « Je me fixe peu d'interdits mais je respecte beaucoup les espaces sacrés ».
- 43 Inversement, certains habitués des premières tables ne fréquentent pas les dernières, lieu mal déterminé et sans intérêt. Ironiquement, les choses ne sont pas si simples pour l'élite et l'une des raisons de ne pas s'aventurer dans les bas-fonds du tournoi est assez inattendue, de même qu'elle confirme le rôle structurant et performatif de l'organisation spatiale des tournois :
- « Les dernières tables, j'y joue pas, j'y vais pas. D'ailleurs, c'est un endroit, tu vois... Je sais pas, c'est un endroit où je suis pas reconnu à ma juste valeur. Dans les dernières tables, on sait pas que je suis MI, c'est comme une sorte de zone de non-droit – c'est le bordel d'ailleurs, en général... »

Conclusion

- 44 L'institutionnalisation correspond à une manière de concevoir les jeux qui s'est imposée dans les sociétés occidentales depuis le XIX^e siècle. Loin de se réduire à un ensemble de caractéristiques objectives et facilement identifiables, telles que l'omniprésence de la quantification et du record, elle consiste en une sorte de mise au carré de la compétition, un classement permanent des pratiquants, au point qu'aux échecs, on ne joue pas contre un individu mais contre un classement Elo (Wendling, 2002, p. 68-77 ; Bernard, 2005, p. 155-157). Cette forme de pratique qui se présente comme légitime s'impose de fait à tous les joueurs engagés dans des tournois, même ceux qui feignent l'indifférence ou la perplexité. Elle se manifeste jusque dans cette

expression répandue : joueur de café. Celui-ci, désigné non par son niveau mais par son style et, en l'occurrence, par le *lieu* de sa pratique, est un amateur de parties rapides et de pièges qui, du point de vue du puriste, n'ont pas leur place dans le tournoi, lieu de la bonne pratique telle que définie par la fédération. De fait, l'espace du tournoi est bien, en accord avec l'hypothèse formulée en introduction, à la fois une expression de l'idéologie sous-tendue par l'institutionnalisation et le moyen de sa reproduction, par son imposition à des joueurs majoritairement consentants.

- 45 En un sens, cependant, réduire l'institutionnalisation, plus spécifiquement dans ses manifestations spatiales, à une table de lois intangible, autrement dit à une structure structurante, contraignante et coercitive et capable de largement déterminer les actions des joueurs, consiste à ignorer les marges de manœuvre et de négociation laissées à ces derniers, identifiables à la fois dans leurs discours et leurs comportements. On a pour cela souligné la capacité des joueurs à faire avec ces contraintes, à les contourner en partie, au moins à en parler avec distance : l'espace ludique participe à définir un certain nombre de pratiques, certes de manière contraignante, mais aussi au titre de ressource (Lussault, 2007) mobilisée de manières diverses par différents acteurs. S'il y a bien un certain nombre de normes de comportement qui participent à forger l'identité du groupe et dont la transgression peut provoquer des sanctions et/ou la désapprobation des autres membres, les acteurs n'en conservent pas moins une marge de manœuvre attestant du caractère mouvant de ces normes.
- 46 Une telle réduction consisterait, de surcroît, à ne pas s'interroger sur les modalités de création et recréation de ces dernières, perçues comme toujours-déjà là, ou encore à les réduire à des stratégies induites par la position d'agents dans le champ ludique (Bourdieu, 2002), suivant des logiques universelles et anhistoriques caractéristiques de l'analyse unidimensionnelle structuraliste (Lévy, 1999, p. 56-58). Or les règles écrites et, plus largement, les nombreuses normes tacites qui les accompagnent, ne viennent pas de rien, mais de décisions d'organiseurs et d'arbitres qui n'ont rien de nécessaire. En témoigne par exemple, depuis quelques années, l'expérience menée par un dirigeant de club parisien, qui organise *dans un café* un tournoi accompagné de musique, loin des instances fédérales mais conservant un certain nombre d'éléments contraignants induits par l'institutionnalisation, comme la numérotation des tables, le respect des règles des appariements *via* l'utilisation d'un logiciel homologué par la fédération française ou encore l'utilisation du classement Elo publié par cette même fédération.
- 47 On voit bien, de fait, la nécessité de dépasser la perspective ouverte par une opposition tranchée entre pratiques institutionnalisées et pratiques « libres » ou « de loisir », présentée comme un horizon indépassable de la géographie du sport (Augustin, 2011). Toutefois, l'approche compréhensive, qui a présidé à ce travail, manquerait son but si elle devait mener à nier le pouvoir contraignant des normes décrites, ainsi que la capacité très variable des acteurs à s'en abstraire, liée à des compétences inégales qui peuvent se formuler notamment en termes de capital spatial. Cette même abstraction n'est par ailleurs jamais complète et tend souvent à se réduire à un effort de prise de conscience qui ne peut suffire à remettre en cause l'ensemble des comportements induits par le dispositif spatial du tournoi.
- 48 On a vu à ce propos que beaucoup d'enquêtés tendent à réifier les normes – spatiales ou non – de fonctionnement des tournois, c'est-à-dire à oublier que celles-ci, avant de s'imposer à eux comme une réalité objective, sont avant tout une création humaine

(Berger, Luckmann, 2006, p.128). Comme pour les normes sociales en général, l'opération de « déréification » (*ibid.*, p.167-168), soit de prise de conscience de ce caractère construit et historique des comportements considérés comme raisonnables ou normaux, demeure largement réservée à des acteurs ayant une expérience suffisante du jeu en compétition. Ce qui explique sans doute la forte inertie caractéristique des tournois d'échecs, ainsi que leur grande uniformité, attestant du faible intérêt des organisateurs pour une hypothétique remise en question de ce qui est perçu comme normal, sinon inévitable.

BIBLIOGRAPHIE

- AUGUSTIN J.-P., 2002, « La diversification territoriale des activités sportives », *L'année sociologique*, n° 2002/2, vol. 52, p. 417-435.
- AUGUSTIN J.-P., 2011, « Qu'est-ce que le sport ? Cultures sportives et géographie », *Annales de géographie*, n° 680, p. 361-382.
- BARTHES R., 1957, *Mythologies*, Paris, Seuil.
- BERGER P., LUCKMANN T., 2006 [1966], *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.
- BERNARD J., 2005, *Socio-anthropologie des joueurs d'échecs*, Paris, L'Harmattan.
- BORDES P., 2009, « La sportification : ses mécanismes et ses effets », Congrès de l'Association française de sociologie, http://afsrt31.u-paris10.fr/article.php3?id_article=131
- BORZAKIAN M., 2012, « Les jeux : quelle définition par et pour les sciences sociales ? », *Loisirs et société*, à paraître.
- BOURDIEU P., 1976, « Les modes de domination », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 2, n° 2-3, p. 122-132.
- BOURDIEU P., 2002 [1984], « Comment peut-on être sportif ? », in *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, p. 173-195
- ELIAS N. et DUNNING E., 1994 [1986], *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Paris, Fayard.
- ETIENNE J., BLOESS F., NORECK J.-P., ROUX J.-P., 2004, *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Hatier.
- GAY J.-C., 1997, « Le sport : une mise en limites de l'activité physique », *L'espace géographique*, n° 4, p. 327-340.
- GUTTMANN A., 2006 [1978], *Du rituel au record. La nature des sports modernes*, Paris, L'Harmattan.
- LEFEBVRE H., 2000 [1974], *La production de l'espace*, Paris, Anthropos.
- LÉVY J., 1999, *Le tournant géographique*, Paris, Belin.
- LÉVY J., 2003, « Capital spatial », in J. Lévy et M. Lussault (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 124-126.
- LUSSAULT M., 2007, *L'Homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Seuil.

- PARLEBAS P., 1995, « La mise en ordre sportive », in J.-P. Augustin et J.-P. Callède (dir.), *Sport, relations sociales et action collective*, Talence, MSHA, p. 39-46.
- PARLEBAS P., 2005, « L'éducation par le sport », *Vers l'éducation nouvelle*, n° 517, p. 70-83.
- PARLETT D., 1991, *A history of card games*, Oxford, Oxford university press.
- SOULÉ B., 2007, « Observation participante ou participation observante ? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, n° 27/1, p. 127-140.
- VERNES J.-R., 1967, « Jeux de compétition », in R. Caillois (dir.), *Jeux et sports*, Paris, La Pléiade, p. 345-442.
- VIGARELLO G., 2009 [1995], « Le temps du sport », in A. Corbin, *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Flammarion, p. 253-290.
- VIGNEAU F., 2008, « Le 'sens' du sport : conquête de l'espace, quête du plaisir », *Annales de géographie*, n° 662, p. 3-19.
- WENDLING T., 2002, *Ethnologie des joueurs d'échecs*, Paris, PUF.

NOTES

1. S'il ne peut être question de sport, c'est qu'il manque aux échecs leur pertinence motrice. Pour résumer ce qui précède, on a donc une méta-catégorie « jeu » réunissant des activités codifiées ; puis deux séries d'oppositions séparent ces activités en quatre sous-ensembles, suivant qu'elles sont motrices ou non et institutionnalisées ou non.
2. Une victoire rapporte un point, une défaite zéro et une nulle un demi-point.
3. Il s'agit d'un classement basé sur le principe qu'à un certain nombre de points d'écart entre deux joueurs correspond une probabilité de victoire allant de 0 à 1. Il va de 1 000 points pour les débutants à plus de 2 800 pour les meilleurs joueurs du monde et permet de diviser les joueurs en catégories de deux cents points, de la cinquième (moins de 1 400 points, joueurs débutants) à la première (2 000 à 2 199 points, joueurs expérimentés, environ mille cinq cents en France sur plus de cinquante mille licenciés), au-delà de quoi ce sont les titres évoqués ci-après qui « classent » les joueurs.
4. Au sens où un long investissement en tant que joueur a fait de moi un *insider*, statut qui continuait de m'être attribué même lorsque je ne prenais pas part à un tournoi observé, impliquant un rapport spécifique au terrain, avec pendant longtemps une prépondérance de la participation sur l'observation (Soulé, 2007).
5. Titres obtenus par un joueur lorsqu'il réalise trois performances – trois « normes », le terme n'est sans doute pas anodin – préétablies dans des compétitions internationales, sous condition qu'il ait également dépassé un classement minimum : 2 400 points pour le titre de MI et 2 500 pour celui de GMI. La France compte aujourd'hui près de cinquante GMI et cent MI.
6. Il faut noter que dans certains cas, l'expérience personnelle peut renvoyer au joueur une image négative en partie indépendante de son niveau. C'est le cas, en particulier, d'une joueuse de première catégorie qui semble contredire le modèle en développant un discours presque identique à celui des joueurs débutants. Cet écart au modèle s'explique par le fait que cette joueuse a pour compagnon un maître international. Or celui-ci tient un discours d'exclusion et de mépris très explicite et, de plus, emmène sa compagne dans des tournois de niveau international où il dispute les premiers prix, cependant qu'elle se voit réduite aux seconds rôles, voire le cas échéant reléguée dans un tournoi de catégorie inférieure au sein du même événement.

7. On l'a dit, les joueurs se déplacent pendant leurs parties. Ils en profitent donc en particulier pour observer le déroulement des autres parties, avec le risque de perturber la concentration des joueurs concernés en chuchotant, se raclant la gorge ou, simplement, en s'approchant trop de l'échiquier.

8. Il y a parfois plusieurs discontinuités entre groupes de tables : par exemple, et avec toutes sortes de déclinaisons possibles, quelques tables sont isolées et équipées de matériel de qualité supérieure, puis quelques autres, sans être nécessairement séparées, contiennent elles aussi des échiquiers en bois et/ou sont mieux placées (par exemple loin de la porte menant aux toilettes ou à une zone fumeur, problème souvent évoqué par les enquêtés), puis finalement les dernières rangées n'ont que des tapis de jeu en plastique et des pièces dépareillées.

9. À une exception près : pour la première ronde d'un tournoi, le système suisse fait jouer la moitié des joueurs les mieux classés contre l'autre moitié – dans un tournoi de cent joueurs, le mieux classé affronte le cinquante-et-unième à la première table et ainsi de suite. À la faveur de l'hétérogénéité du tournoi, un joueur de troisième catégorie peut ainsi se retrouver apparié à la première table contre un professionnel, mais il ne s'en approchera sans doute plus jusqu'à la fin du tournoi.

10. Il faut certes préciser que les résultats sportifs ne sont pas arbitraires en soi. Cependant, on peut d'une part avancer que la compétition, les classements, les récompenses attribuées aux vainqueurs, puisqu'ils sont autant d'avatars de l'institutionnalisation, sont une réalité éminemment historique et n'épuisent en aucun cas les possibilités de pratiquer le jeu d'échecs, ce qui rejoint la thèse de cet article. D'autre part, même en ignorant ce premier argument, j'ai pris soin de souligner qu'à peu près aucune des normes d'organisation des tournois – hors le matériel ludique au sens strict de l'échiquier, de la pendule et de la table – ne relève d'une nécessité réglementaire et/ou pratique.

11. La surreprésentation des femmes avait pour but de tester l'hypothèse que l'espace du tournoi est un espace masculin, au sens où les hommes s'y sentiraient plus à leur aise ou que leurs conceptions de la pratique des échecs s'y matérialiseraient et où, le cas échéant, des joueuses seraient en mesure d'imaginer des agencements alternatifs et/ou de formuler des analyses spécifiques. Les entretiens n'ont toutefois rien fait ressortir de tel : le tournoi est bien un espace d'hommes, parce qu'ils y sont ultra-majoritaires, ce qui n'en fait cependant pas un espace masculin dans sa structure, si tant est qu'on ne puisse reprocher à mon hypothèse de reposer sur une vision trop essentialiste du genre.

12. Précisément, il faut noter que si le comportement des joueurs autour de leur échiquier est rigoureusement encadré par des règles écrites publiées par la FIDE, les règles qui régissent les déplacements dans le reste de la « zone de jeu » sont surtout tacites : elles relèvent de la coutume et de ce que les règlements fédéraux qualifient de « bon sens ». Les textes officiels demeurent de fait assez vagues et se contentent d'affirmer que l'arbitre doit agir « dans le meilleur intérêt de la compétition » et s'assurer « du maintien de bonnes conditions de jeu » (article 13.2 du règlement de la FIDE). Même dans le cas des cordons séparant les premières tables, l'interdiction de les franchir est très rarement formulée dans le règlement intérieur et parfois signalée par des affichettes.

13. Arbitre dont les autres joueurs se plaisent à rappeler qu'il est souvent un joueur de troisième ou quatrième catégorie, qui accède par sa fonction à une forme de respectabilité indépendante de son niveau.

14. On peut également citer le geste consistant à se faufiler derrière la table d'arbitrage, afin d'observer directement sur l'écran d'ordinateur les appariements de la ronde suivante, sans avoir à se mêler à la foule de joueurs qui en prend connaissance sur une feuille scotchée au mur. Ici, c'est l'expérience des joueurs et, surtout, leur connaissance de l'arbitre concerné – donc leur capital social plutôt qu'économique si l'on pousse l'analogie – qui se mue en compétence spatiale,

et leur action sera d'autant moins condamnée qu'elle sera effectuée avec naturel et de manière non systématique.

RÉSUMÉS

Si les sociologues et historiens du sport ont accordé une place importante à l'étude de l'institutionnalisation, ils ont toutefois omis deux aspects : le premier concerne les jeux à pertinence combinatoire, comme les échecs, ayant été touchés par ce processus d'institutionnalisation au même titre que les sports ; le second concerne l'espace, modalité fondamentale de l'institutionnalisation, à laquelle il sert de support et de moyen de reproduction. À partir d'une enquête par entretiens sur les tournois d'échecs, cet article se propose de montrer comment les joueurs réagissent face au caractère contraignant de l'organisation spatiale du tournoi et, plus spécifiquement, à la violence symbolique de l'institutionnalisation, qui s'exprime notamment dans et par l'espace.

While sociology and history have consistently studied institutionalization, two questions have remained untouched: first, games of combinations, like chess, have been touched by this very institutionalization process, like sports; second, space is a central part of institutionalization, as its medium as well as its tool of reproduction. Based on an inquiry through interviews, this article intends to show the way players react to the restrictive nature of the tournament spatial organization and, more specifically, to the symbolic violence of institutionalization, which expresses itself especially in and through space.

INDEX

Mots-clés : jeu, sport, institutionnalisation, jeu institutionnel, production de l'espace, norme spatiale, capital spatial, violence symbolique

Keywords : game, sport, institutionalization, institutional game, production of space, spatial norm, spatial capital, symbolic violence

AUTEUR

MANOUK BORZAKIAN

Laboratoire Chôros

École polytechnique fédérale de Lausanne

manouk.borzakian@gmail.com